

Appel à projets pour la réalisation de post-enquêtes qualitatives associées à l'enquête « Familles » de l'Insee

Contact :

Toutes les sollicitations ou demandes d'informations relatives à cet appel à projet sont à adresser à Margaux Tocqueville *via* l'adresse suivante : postenquetes.familles2025@ined.fr.

Dans le cadre de l'enquête Familles 2025 de l'Insee est prévue la possibilité de réaliser des post-enquêtes qualitatives auprès de répondant-es à l'enquête. Ces post-enquêtes seront réalisées sous la responsabilité de l'Insee. L'Ined prendra en charge l'organisation de l'appel à projets de recherche.

Aucun financement n'est prévu dans le cadre de cet appel à projet, mais les dossiers déposés peuvent s'inclure dans des projets bénéficiant de financement d'autres personnes publiques (Drees, Cnaf...).

Ces post-enquêtes s'inscrivent dans le cadre défini par le Comité du Label de la statistique publique¹. Elles prendront la forme d'entretiens, réalisés auprès d'un échantillon restreint d'enquêté-es ayant explicitement donné leur accord, sur des thèmes en lien direct avec l'enquête et avec pour finalités un approfondissement méthodologique ou thématique. Les post-enquêtes pourront être réalisées à partir de septembre 2025 au plus tôt et devront avoir été réalisées d'ici fin 2028 au plus tard.

Seul-e-s les chercheur-es (y compris enseignants-chercheur-es, doctorant-es et post-doctorant-es) sont autorisé-es à réaliser des post-enquêtes. Un seul projet par responsable sera accepté. Un maximum de 20 projets seront retenus.

Les chercheur-es souhaitant réaliser des post-enquêtes à l'enquête Familles 2025 sont invité-es à soumettre un pré-dossier avant le **28/03/2025** et un dossier de candidature avant le **28/04/2025**.

¹ Voir la note sur le statut des post-enquêtes par le Comité du label (version au 24 octobre 2019) disponible sur <http://www.comite-du-label.fr/labellisations-pour-le-cnis/documents-de-reference/>

Notice d'information sur les post-enquêtes qualitatives associées à l'enquête Familles 2025

1) Présentation de l'enquête Familles 2025²

Depuis 1954, l'Insee réalise des enquêtes sur les familles (dont le nom a pu varier dans le temps) associées au recensement de la population, permettant de détailler et de compléter les informations du recensement sur les thématiques liées à la famille³. La dernière édition de l'enquête a eu lieu en 2011 et la prochaine sera collectée en 2025.

Le **questionnaire** de l'enquête Familles 2025 complète celui du recensement. En plus des informations collectées au recensement, le questionnaire de l'enquête Familles aborde les thèmes suivants :

- Conjoint-e (actuel-le ou dernier-ère) de l'enquêté-e (sexe, profession, déjà parent lors de la mise en couple...),
- Première période de vie en couple (date de début et de fin, contractualisation de l'union (Pacs, mariage), motif de fin),
- Autre période de vie en couple (sur internet uniquement) (date de début et de fin, contractualisation de l'union (Pacs, mariage), motif de fin),
- Enfants de l'enquêté-e, vivant ou non avec lui ou elle (sexe, date de naissance, adoption, lieu de vie, contacts...),
- Petits-enfants de l'enquêté-e (nombre, âge, contacts),
- Entourage de l'enquêté-e (aides apportées et reçues),
- Parents de l'enquêté-e (date de naissance et de décès, lieu de naissance, profession, lieu de vie...),
- Parcours de vie de l'enquêté-e (âge de départ de chez les parents, fratrie, vie à la rue...),
- Études et vie professionnelle de l'enquêté-e,
- Langues parlées par l'enquêté-e avec ses parents pendant l'enfance, avec ses propres enfants ou encore avec son entourage.

L'édition 2025 aborde deux thèmes spécifiques : les solidarités familiales et les langues parlées avec les proches.

Le questionnaire papier de l'enquête Familles 2025 est disponible à la page suivante : <https://www.insee.fr/fr/information/6659341>. Le questionnaire internet peut être transmis sur demande

2 Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, consulter la présentation faite aux JMS 2022 : [Une méthodologie nouvelle pour l'enquête famille 2025, descendante d'une longue lignée – Journées de Méthodologie Statistique](#)
Ou la page de l'enquête sur le site du Cnis : [Familles 2025 \(Enquête\) \(2025X002EC\) - CNIS](#)

3 Pour en savoir plus sur l'histoire de l'enquête Familles, voir : [Enquête Famille et Logements adossée au Recensement de 2011 : comment s'adapter à la nouvelle méthodologie des enquêtes annuelles et quels apports ? – Économie et Statistique n° 483-484-485 - 2016 | Insee](#)

auprès de la correspondante de l'appel à projet. Le questionnaire papier de l'enquête annuelle de recensement 2025 est disponible sur le site [le-recensement-et-moi : https://le-recensement-et-moi.fr/cest-simple/documentDuRecensement/](https://le-recensement-et-moi.fr/cest-simple/documentDuRecensement/)

Le **champ** de l'enquête Familles est constitué des personnes majeures (âgées de 18 ans ou plus au 1^{er} janvier 2025) vivant en logement ordinaire en France (y compris les 5 Dom).

L'enquête Familles 2025 porte sur un **échantillon** de grande taille. Elle devrait concerner, avant prise en compte de la non-réponse, une population de près de 500 000 personnes, répartie dans près de 1 500 communes sur l'ensemble du territoire. L'échantillon est tiré en deux temps : des communes, puis, au sein des communes, des zones Familles où l'ensemble des logements de la zone sont enquêtés à l'enquête Familles. Les zones de collecte sont affectées à un sexe : homme ou femme. Selon la zone, ce sont donc soit l'ensemble des femmes majeures du logement, soit l'ensemble des hommes majeurs du logement qui sont invités à répondre à l'enquête. Grâce à la taille de son échantillon, l'enquête « Familles » permet d'identifier des sous-populations ou des personnes dans des situations relativement rares (orphelinage ou veuvage précoce, couples de même sexe, pères à la tête d'une famille monoparentale, personnes ayant adopté des enfants, personnes ayant été placées en foyer ou en famille d'accueil pendant leur enfance, personnes ayant vécu à la rue...).

L'enquête est **multimode** ; la réponse se fait par papier, par internet ou par téléphone. On estime qu'environ les deux tiers des répondants répondront par Internet. La collecte de l'enquête Familles est prévue au premier semestre 2025, en même temps que l'enquête annuelle de recensement à laquelle elle est adossée. Le questionnaire internet est très proche du questionnaire papier, il en diffère essentiellement pour des raisons d'ergonomie et quelques questions sont exclusivement posées sur internet.

2) Cadre de réalisation des post-enquêtes

Les post-enquêtes réalisées à la suite de l'enquête Familles doivent s'inscrire dans le cadre suivant.

a. Objectifs des post-enquêtes

Les post-enquêtes associées à l'enquête Familles 2025 doivent avoir une visée méthodologique ou permettre d'approfondir des thèmes abordés dans le questionnaire quantitatif. Elles peuvent par exemple évaluer la capacité des questions à renseigner sur les phénomènes étudiés, souvent complexes et difficiles à saisir dans un questionnaire fermé et court ou s'assurer de la qualité des réponses recueillies à l'enquête principale en vérifiant que certaines questions sont comprises de la même manière par tou-tes. Elles peuvent permettre de proposer des interprétations à des résultats mis en évidence par l'enquête principale.

b. Thèmes couverts par les post-enquêtes

Les post-enquêtes doivent être réalisées sur des **thèmes en lien direct avec l'enquête Familles**, à savoir les formes familiales, les trajectoires conjugales ou familiales, la transmission des langues. Il doit s'agir d'un approfondissement des thèmes traités dans l'enquête et non d'un élargissement.

Sans que cela soit prescriptif ou restrictif, un intérêt particulier est porté sur les thèmes suivants :

- les comportements de fécondité : dans un contexte de baisse persistante des naissances, comprendre les motivations des personnes à faire ou non des enfants, et éclairer ainsi les ressorts des évolutions récentes (rôle des facteurs culturels et sociaux, des évolutions des modes de vie en couple, de l'éco-anxiété, de la conjoncture économique, des tensions géopolitiques...), est d'intérêt majeur ;
- les familles monoparentales et les enfants de parents séparés : comprendre comment s'organise la vie des enfants de parents séparés, mais aussi les choix de vie des parents, en termes de logement, de remise en couple... ;
- les entraides familiales, notamment pour le cas des personnes ayant des enfants à charge ainsi que des parents nécessitant une aide dans la vie quotidienne, qu'ils vivent ou non au domicile de la personne ;
- le devenir des personnes placées par l'aide sociale à l'enfance pendant leur enfance (cadre de vie familial à l'âge adulte, état de santé, formation, insertion professionnelle...)
- les parcours à l'âge adulte des personnes passées par la rue au cours de leur vie ;
- plus largement, les parcours sociaux, familiaux et professionnels des personnes ayant vécu certains événements pendant leur enfance (migration, décès d'un parent, séparation) ;
- la pratique des langues et leur es transmissions au sein des familles ;
- les transmissions familiales (valeurs, notamment vis-à-vis de la famille et du genre, opinions politiques, religion, etc.).

c. Populations concernées par les post-enquêtes

Les post-enquêtes seront réalisées exclusivement auprès de répondant-es à l'enquête Familles ayant répondu pour eux-mêmes (pas de réponse par tiers ou proxy), sur internet, et ayant explicitement donné leur accord pour être sollicité-es dans le cadre de post-enquêtes.

Chaque projet devra définir une population d'intérêt. Cette population pourra être définie non seulement selon des caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, niveau d'études, situation familiale...), mais aussi en fonction de situations ou d'expériences spécifiques identifiées dans le questionnaire (personnes ayant eu plusieurs unions, personnes n'ayant pas eu d'enfant, personnes ayant adopté des enfants...). Les critères de sélection des enquêtés devront être définis de façon précise dans le pré-dossier, à partir des variables de l'enquête annuelle de recensement (EAR) ou de l'enquête Familles, pour permettre l'évaluation du projet.

d.Méthodologie

Les post-enquêtes ne sont pas des enquêtes statistiques quantitatives, mais qualitatives, prenant la forme d'entretiens semi-directifs *via* des questions ouvertes ou non directifs avec un texte de lancement. Elles peuvent avoir lieu en face-à-face ou en visio-conférence voire par téléphone.

e.Modalités pratiques et calendrier de réalisation des post-enquêtes

Aucun financement n'est prévu dans le cadre de cet appel à projet pour la réalisation de ces post-enquêtes, mais les dossiers déposés peuvent s'inclure dans des projets bénéficiant de financement d'autres personnes publiques. Sous réserve de validation par le comité de sélection, la Drees envisage le financement partiel ou total d'un projet relatif à la réalisation d'une post-enquête qualitative portant sur les adultes placés par l'aide sociale à l'enfance durant leur enfance. La Cnaf, dans le cadre de sa campagne annuelle de subventions ouverte en fin d'année civile, pourra aussi proposer des financements aux chercheurs dont le projet aura été sélectionné et qui candidateront.

Pour contacter les personnes, les équipes de recherche disposeront des **informations de contact** suivantes : prénom, nom, adresse postale, mail déclaré lors de la réponse au recensement, coordonnées (mail et numéro de téléphone) déclarées à la réponse de l'enquête Familles. Les équipes de recherche seront responsables des contacts avec les enquêté-es sélectionné-es. Elles seront tenues d'envoyer un courrier (ou courriel) cosigné par la directrice de la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales de l'Insee et le directeur du Laboratoire de recherche informant les enquêtés présélectionnés. Ce courrier devra suivre un modèle qui sera communiqué par l'Insee.

Un **lot de 200 « contacts »** sera attribué à chaque projet de recherche, afin de pouvoir réaliser au moins une cinquantaine d'entretiens. Aucun contact supplémentaire ne sera fourni une fois le lot délivré.

Les équipes de recherche disposeront également des réponses des personnes sélectionnées au recensement et à l'enquête Familles.

Les équipes de chercheur-es retenues devront être en conformité avec le cadre réglementaire du **RGPD** et devront obtenir cette conformité auprès du ou de la délégué-e à la protection des données (DPD) de leur institution de rattachement. Elles seront tenues de respecter les conditions qui seront jointes à l'avis du comité du secret leur autorisant l'accès aux données.

Les post-enquêtes ne pourront être réalisées qu'une fois les démarches vis-à-vis du comité du secret statistique réalisées et les informations de contact transmises par l'Insee. Elles devront être réalisées **avant la fin 2028**.

Les équipes de chercheur-es retenues devront restituer à l'Insee la retranscription des entretiens ainsi qu'une synthèse avec les principaux enseignements de ces post-enquêtes dans un délai de six mois après la fin du terrain.

3) Procédure de sélection des projets de recherche

Les projets de recherche seront sélectionnés par un **comité de sélection présidé par l'Insee** et composé des partenaires de l'enquête (Ined, Cnaf, Drees, Deps) et de chercheur-es.

La sélection des projets de recherche se fera en fonction de l'intérêt et de la qualité des sujets et des méthodes d'enquête (entretiens plus ou moins directifs, ou autre méthode d'investigation). Plus précisément, les projets seront appréciés au regard des **critères** suivants :

- Pertinence du sujet de recherche : les projets mettront en avant la pertinence du sujet de recherche au regard des objectifs de l'enquête et la capacité à tirer parti de l'enquête.
- Apport méthodologique de l'articulation du projet qualitatif avec le projet quantitatif.
- Opportunité de l'échantillonnage : les projets doivent exposer l'intérêt de l'enquête qualitative auprès des enquêté-es par rapport à une population contactée autrement. Quelle plus-value du choix des personnes à interroger parmi les enquêtés de l'enquête Familles 2025 ?
- Faisabilité du projet : le projet de recherche doit exposer les moyens humains et financiers disponibles ou recherchés pour mener le projet à son terme. En particulier, le projet doit détailler les compétences des membres de l'équipe au regard du projet soumis.

Le comité de sélection sera attentif à l'équilibre et la complémentarité des axes d'analyse proposés par les différents projets.

L'examen des projets se fera en deux temps :

- **Avant le 28/03/2025**, les équipes de recherche transmettront un **pré-dossier** contenant les critères envisagés pour la sélection de la population ; cette étape a pour finalité de vérifier que la population envisagée est de taille suffisante ; le modèle de pré-dossier figure en Annexe 1. Le pré-dossier sera à renvoyer à postenquetes.familles2025@ined.fr, avec l'objet suivant « Post-enquête enquête Familles 2025 – TITRE_DU_PROJET – Pré-dossier ».
- **Avant le 28/04/2025**, les équipes de recherche transmettront le **dossier complet** ; le modèle de dossier complet figure en Annexe 2. Le dossier sera à renvoyer à postenquetes.familles2025@ined.fr, avec l'objet suivant « Post-enquête enquête Familles 2025 – TITRE_DU_PROJET – Dossier ».

Les documents doivent être rédigés en langue française.

Pour toute question lors de la définition du projet, les équipes de recherche sont invitées à contacter Margaux Tocqueville qui assure le secrétariat de l'appel à projet.

Il est envisagé de sélectionner **au plus 20 projets** de recherche. Les projets retenus ou non seront informés de la décision du comité de sélection au plus tard le **09/06/2025**.

4) Calendrier

Le calendrier récapitulatif de l'appel à projet est le suivant :

Date	Description
15/01/2025	Publication de l'appel à projets
28/03/2025	Date limite de remise du pré-dossier
28/04/2025	Date limite de remise du dossier complet
09/06/2025	Annonce des projets sélectionnés
Septembre 2025 (indicatif)	Transmission des informations de contact et des réponses à l'enquête pour réalisation des post-enquêtes
31/12/2028	Date limite de réalisation des entretiens et de destruction des informations nominatives

Annexe 1 : Modèle de pré-dossier

À retourner le **28/03/2025** au plus tard à postenquetes.familles2025@ined.fr en un seul fichier nommé de la façon suivante : `post_enquete_EF_2025_predossier_NOM_DU_RESPONSABLE_DU_PROJET`.

Candidat-e ou responsable de l'équipe de recherche

Nom :

Prénom :

Fonctions actuelles :

Institution de rattachement et adresse de l'institution :

Laboratoire de rattachement :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Courriel :

Autre membre de l'équipe (à répéter pour chaque membre)

Nom :

Prénom :

Fonctions actuelles :

Institution de rattachement et adresse de l'institution :

Laboratoire de rattachement :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Courriel :

Projet de recherche

Titre du projet :

Résumé du projet (max 250 mots) :

Critères de sélection des enquêtés

Indiquer précisément les caractéristiques des personnes recherchées et les questions utilisées pour établir la sélection en signalant leur nom dans le questionnaire.

Annexe 2 : Modèle de dossier complet

À retourner le **28/04/2025** au plus tard à postenquetes.familles2025@ined.fr en un seul fichier nommé de la façon suivante : `post_enquete_EF_2025_dossier_NOM_DU_RESPONSABLE_DU_PROJET`.

Projet de recherche

Titre du projet :

Résumé (max 250 mots)

Rattachement institutionnel du projet

Laboratoire d'accueil du projet :

Institution et adresse de l'institution :

Exposé du projet (1200 mots maximum – interligne simple)

Développer les points suivants (cf rubrique « critères de sélection des projets ») :

- Pertinence du sujet de recherche au regard des objectifs de l'enquête Familles 2025 et des thèmes abordés
- Apports méthodologiques
- Opportunité de l'échantillonnage

Critères de sélection des enquêté-es

Indiquer précisément les caractéristiques des personnes recherchées et les questions utilisées pour établir la sélection en signalant leur nom dans le questionnaire.

Calendrier de réalisation de l'enquête qualitative

Indiquer la période prévisionnelle de terrain et la date prévisionnelle de restitution des retranscriptions et d'un rapport de synthèse

Description des moyens humains et financiers disponibles pour la réalisation de l'enquête (600 mots max)

Préciser le nombre de personnes impliquées pour la réalisation des entretiens, les transcriptions, l'analyse ; budget déjà réservé, demande budgétaire prévue, etc. Préciser les compétences et expériences des membres de l'équipe.

Dans ce cadre une demande de financement à la Drees ou la Cnaf est possible sur certains thèmes. Pour les études sur les adultes placés à l'aide sociale à l'enfance durant leur enfance, précisez si vous souhaitez un financement de la Drees. Pour les autres sujets, il sera possible de candidater dans le cadre de la procédure Cnaf d'appel à subventions en fin d'année civile.

Candidat-e

(répliquer les informations ci-dessous pour chaque participant-e au projet si le projet est porté par une équipe)

Nom :

Prénom :

Fonctions actuelles :

Institution de rattachement et adresse de l'institution :

Laboratoire de rattachement :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Courriel :

SI LE OU LA CANDIDAT-E EST DOCTORANT-E OU POST-DOCTORANT-E :

Nom du ou de la directeur-ice de thèse ou responsable scientifique :

Prénom du ou de la directeur-ice de thèse ou responsable scientifique :

MINI CV (une page maximum) :

Formation

Activités de recherche

Activités d'enseignement

Expérience de post-enquête en relation avec le projet

Les cinq publications les plus significatives